

Le photovoltaïque en 2016 : un marché en croissance dans les trois Régions

Michel HUART, Gregory NEUBOURG, 14 Février 2017



Relance généralisée du marché belge. L'année 2016 se caractérise par une croissance annuelle de 70 %. Cette relance est portée par les petites installations en Flandre et les grandes en Wallonie et à Bruxelles. Le parc a produit 2,9 TWh, soit un peu moins de 4% de la consommation électrique totale du pays.

Sur base de son Observatoire et de sa Météo renouvelable, l'APERe dévoile le bilan statistique 2016 du solaire photovoltaïque en Belgique.

Quatre éléments marquants en 2016 :

1. Le marché belge se relance grâce aux placements de petits systèmes, essentiellement en Flandres et grâce aux grandes installations en Wallonie;

2. Le parc a produit sur l'année 2,9 TWh d'électricité solaire ;
3. Le parc photovoltaïque est très contrasté entre les trois Régions.
4. Il faudra doubler les efforts pour atteindre les objectifs 2020

Ces 4 éléments sont développés plus bas.

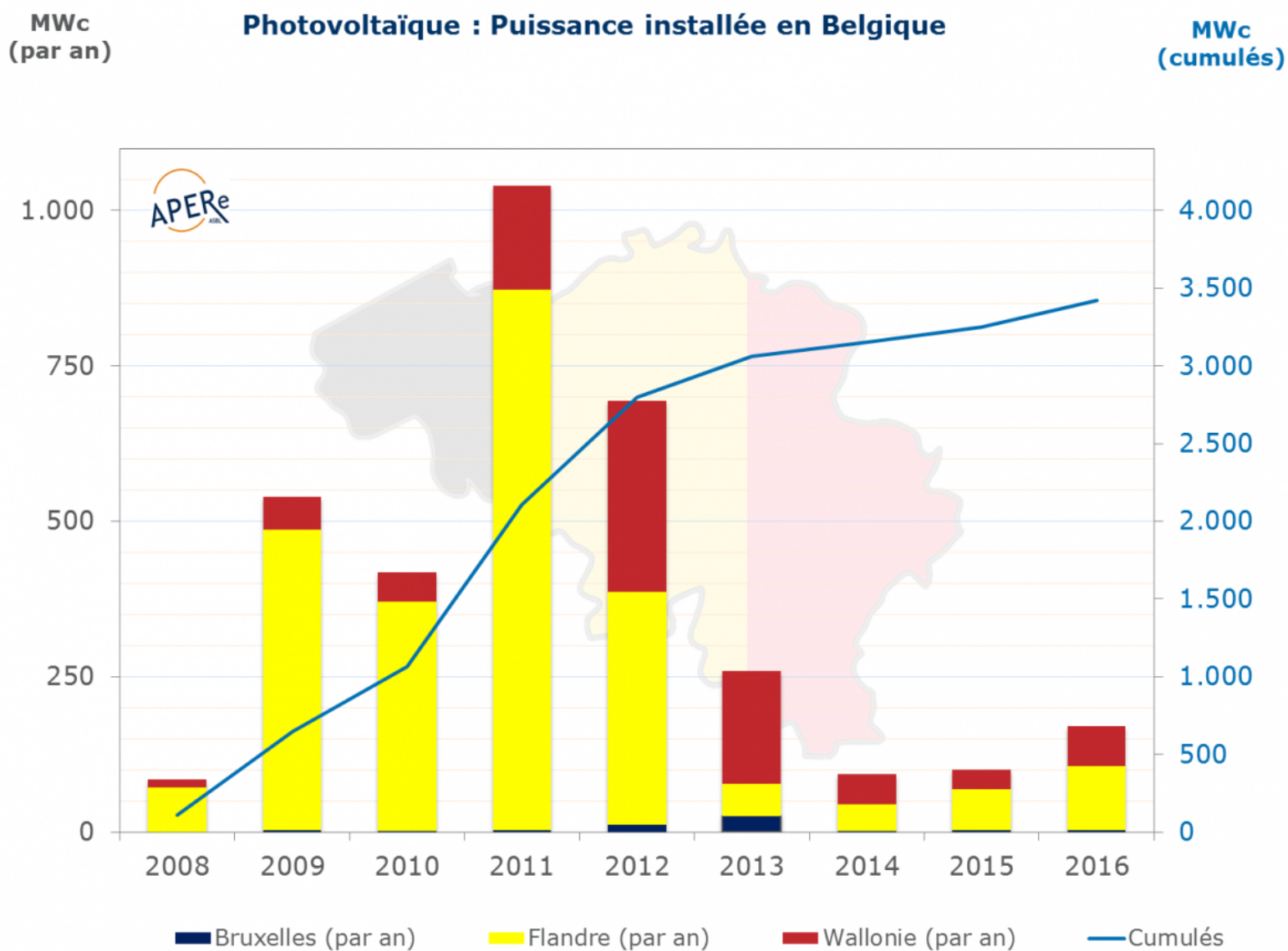


Fig. : Marché annuel du solaire photovoltaïque belge : Puissances installées annuellement par Région et puissance cumulée. Sur base des dernières données des régulateurs de marché : Brugel, VREG, CWaPE

1. Le marché belge se relance grâce aux petits systèmes en Flandre et aux grandes installations en Wallonie

En 2016, le photovoltaïque belge a connu une belle relance du marché avec près de 25.000 installations, représentant plus de 170 MWc contre 100 MWc en 2015. Les petites installations (<10 kWc) représentent 77% de cette puissance installée. Le parc total atteint près de 400.000 installations et 3.423 MWc.

La Flandre a ajouté 103 MWc, essentiellement grâce aux installations des particuliers. Une communication positive menée par le ministre flamand de l'Énergie Bart Tommelein a permis de relancer ce secteur et ce, malgré les conditions financières les moins avantageuses du pays.

La Wallonie, quant à elle, a installé 64 MWc. Plus de 5.300 installations résidentielles ont été installées (sur un objectif Quali watt de 12.000), ce qui représente près de la moitié de la puissance installée. Les grands systèmes, segment jusqu'alors quasi inexistant en Wallonie, ont, quant à eux, permis

d'installer plus de 33 MWc. La totalité de l'enveloppe de certificats verts 2016 ainsi qu'une partie de l'enveloppe 2017 a déjà été réservée.

A Bruxelles, plus de 3 MWc ont été installés, essentiellement grâce aux grands systèmes. Les petits systèmes ont du mal à redécoller malgré le potentiel de toitures des nombreux immeubles bruxellois.

2. Le parc photovoltaïque a produit 2,9 TWh d'électricité solaire

Fruit de 9 années d'activités d'équipement, le parc photovoltaïque belge (3.423 MWc) prend aujourd'hui une part significative dans le mix électrique. En 2016, il a produit 2,9 TWh d'électricité solaire et couvert ainsi 3,7% de la consommation électrique belge totale (chiffres de la CREG). Cela représente l'équivalent de la consommation électrique de 830.000 logements.

Cette production annuelle est plus faible qu'en 2015 (3,2 TWh). Mais il faut se rappeler que l'ensoleillement 2015 était particulièrement exceptionnel (1045 kWh/kWc en 2015 contre 996 kWh/kWc en 2016 (voir l'[historique des productions photovoltaïques](#) sur [Meteo-renouvelable.be](#))).

3. Le parc photovoltaïque est très contrasté entre les trois Régions

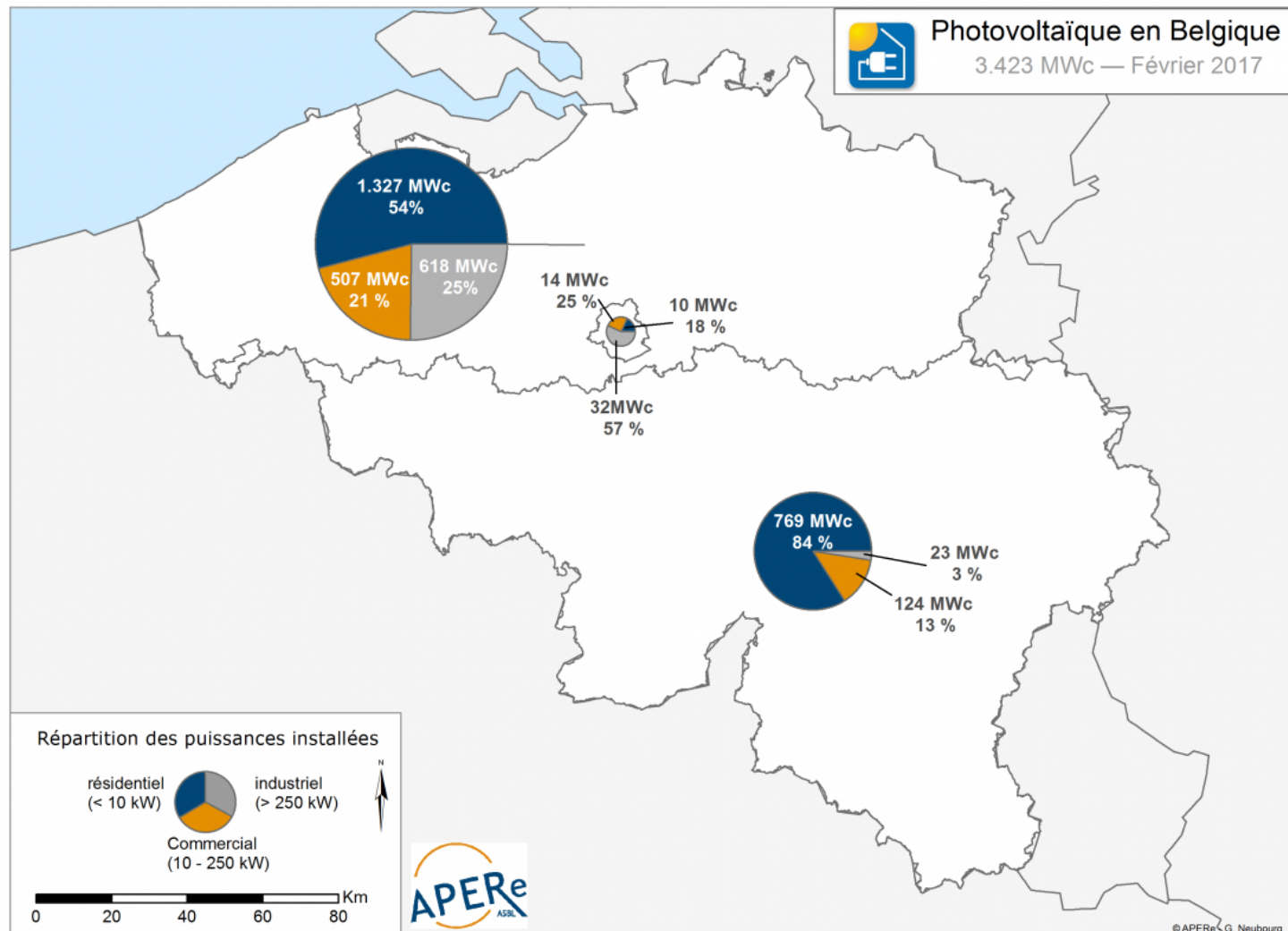
La Belgique se caractérise par un parc solaire constitué majoritairement de petites installations (< 10 kWc), qui représentent 61% de la puissance totale installée.

Cependant, l'équipement est très contrasté entre les trois Régions. La puissance installée se répartit comme suit :

Flandre : 2.451 MWc (72%)

Wallonie : 916 MWc (27 %)

Bruxelles : 56 MWc (2%)



4. Doubler les efforts pour atteindre les objectifs 2020

Atteindre 13% d'énergies renouvelables en Belgique en 2020 se fera grâce notamment à l'électricité solaire. Les Régions l'ont bien compris et ont traduit cet objectif général en objectif pour chaque filière renouvelable.

La Flandre a défini un objectif solaire de 2.670 GWh, ce qui implique une croissance annuelle de 145 MWc sur les 4 prochaines années, soit 42 MWc de plus que 2016. Un objectif atteignable vu la volonté politique affichée.

La Région bruxelloise vise un objectif de 91 GWh, ce qui implique une croissance annuelle de 12 MWc sur les 4 prochaines années, soit un ambitieux quadruplement de la puissance installée en 2016. La Ministre Frémault a annoncé fin 2016 un plan photovoltaïque qui devrait permettre d'atteindre ce objectif (consulter à ce propos les présentations du [séminaire EDORA](#)).

Enfin, en Wallonie, si on tient compte des enveloppes de certificats verts prévues et des objectifs annuels Quali watt (12.000 installations de 4 kWc), on devrait atteindre une croissance annuelle moyenne de 81 MWc d'ici 2020. Un effort devra certainement être réalisé au niveau des petits systèmes. Quant aux grands systèmes, vu la dynamique du secteur, les enveloppes risquent fort d'être un élément qui bridera le marché. Le nouveau ministre en place trouvera-t-il une solution pour éviter cela ?

Source URL: <http://renouvelle.be/fr/statistiques/le-photovoltaïque-en-2016-un-marché-en-croissance-dans-les-trois-régions>